



FLASH OÉRIN

LES INFORMATIONS DES GENS D'AUSOIS, D'ICI ET D'AILLEURS



Aussois, village-station en Vanoise

Le mot du Maire

STEPHANE BOYER

Chers aussoyens, hôtes, vacanciers et amis du village,

En mars 2020 une large majorité des suffrages exprimés lors de l'élection municipale s'est portée sur notre liste et nous vous en remercions. Ce résultat nous honore et nous engage. Nous tenterons de nous en montrer digne tout au long de ce mandat.

Après l'arrêt brutal de la saison hivernale, le confinement, l'annulation des festivités, notamment la Fête Dieu, à laquelle nous sommes tant attachés, nous étions très inquiets pour la saison estivale. Les premières tendances montrent une fréquentation à la hausse de la destination montagne et notre village connaît un regain d'activité depuis ces dernières semaines. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Il nous faut tout de même rester vigilants concernant la distanciation physique et le port du masque.

La pandémie liée au coronavirus a retardé notre installation, mais dès fin mai nous nous sommes mis au travail. Nous avons mis en avant la nécessité d'une communication la plus large possible à destination de la population, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité adhérer à l'application PanneauPocket qui permet la diffusion d'informations pratiques.

Aujourd'hui, c'est avec grand plaisir que nous lançons la diffusion de ce « Flash Oérin » dont l'ambition première est de vous tenir informés des réalisations menées par l'équipe municipale élue, agents, mais également des projets en cours ou à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Dessin original des premiers numéros

La société Parrachée-Vanoise



JEAN-MARIE FRESSARD

Le Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Parrachée-Vanoise a été mis en place le 05 juin. Il comprend deux membres de la commune de Val-Cenis, en liaison avec le domaine nordique du Monolithe, Jean-Louis Bougon et Sophie Poupard et cinq membres d'Aussois issus du conseil municipal : Camille Col, Jean-Louis Vignoud, Hervé Ratel, Stéphane Boyer, Jean-Marie Fressard, élu PDG dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Deux auditeurs libres complètent le CA : Françoise Richard et Maurice Bodecher. La société Parrachée-Vanoise, créée en 2015, regroupe l'ensemble des structures touristiques de la station : Remontées mécaniques, service des pistes - Camping caravaneige - Base de loisirs - Chalets de la pyramide (anciennement Gîtes communaux).

Actualité : Les différents protocoles liés au Coronavirus ont perturbé la mise en route des activités, mais n'ont pas empêché l'ouverture de la piscine (sans l'espace Bien -Être) et des autres activités de la base de loisirs, dont le tir à l'arc en prestation extérieure. Le télésiège du Grand-Jeu fonctionne comme chaque été. Il restera partiellement ouvert du 1^{er} au 12 septembre.

Avenir immédiat : le projet Fournache a reçu l'avis favorable du commissaire enquêteur. La nouvelle équipe municipale étudie les différents équipements possibles et leurs financements afin d'arrêter son choix qui sera communiqué en réunion publique comme elle s'y était engagée.

DANS CE NUMÉRO

POINT SUR LES TRAVAUX

OFFICE DE TOURISME

THEMES PARTICIPATIFS

CHANTIERS

Point sur les travaux

Travaux et aménagements

**JEAN-LOUIS VIGNOUD,
ADJOINT AUX TRAVAUX**

Travaux réalisés ce printemps :

Assainissement des eaux usées de la Fournache : les travaux se sont terminés le lundi 20 juillet et les essais ont été réalisés. L'engazonnement des talus de la piste pastorale du Croë-Pas au Jeu est prévu cet automne.

La Piste des Cétières au Pouyet est terminée. Cette piste a été réalisée en remplacement du "pont de la Scie" qui sera démonté au mois de septembre !

Route de la conduite forcée : EDF enterre un câble du transformateur du Vet à la tête de conduite.

Afin de limiter les nuisances sonores en période estivale les travaux ont été arrêtés mi-juillet pour une reprise dernière semaine d'août. Il restera à faire du pont du Drozet au transformateur, une nouvelle ligne électrique.

Parking du front de neige :

Suite aux travaux de l'automne 2019, il restait à terminer les enrobés qui ont été réalisés courant juin.

Travaux en cours :

Parking de l'Artisanat : les travaux ont bien avancé. Les murs préfabriqués pour le soutènement côté jardin seront livrés le 10 août avec une reprise des travaux dans la foulée pour réaliser l'enrobé dernière semaine d'août.

Fontaine rue Saint-Nicolas :

Le petit bassin est désormais posé !

Travaux à réaliser cet automne :

Enrobé de la rue Saint-Nicolas.

Chemin des jardins : remise en état, pose de caniveaux et enrobé.



Travaux d'assainissement à la Fournache

**Pelle araignée :**

Écroulement du chemin entre Croué et Base de loisirs



Parking de l'Artisanat



Village d'Aussois

**PROGRAMME DE COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE EUROPÉENNE
ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE**

***PITEM : l'avenir des
forteresses de l'Esseillon***

MAURICE BODECHER, 1ER ADJOINT

De quoi s'agit-il ? Le projet « Pitem » porté par notre équipe consiste à mobiliser par l'intermédiaire de la région, des fonds européens pour la rénovation et la promotion de la barrière de l'Esseillon, un site exceptionnel que tout le monde nous envie.

Face à la place d'Armes du fort Victor-Emmanuel, les locaux existants (poste de commandement) vont faire l'objet d'une rénovation pour mettre en valeur l'histoire des forts de manière ludique et moderne, ainsi que les peintures rupestres du fort Charles Albert et du parc des Lozes.

Lors du dernier conseil municipal, une convention pour la promotion de ce projet a été régularisée. Nous avons multiplié les réunions de travail pour porter ce projet qui est contraint par une réalisation avant la fin de l'année 2022.

Maintenant notre objectif est de trouver, à travers la procédure obligatoire de mise en concurrence, un architecte du patrimoine et un scénographe avec un cahier des charges précis permettant la réalisation de ce projet subventionné.



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

**Coupure de
l'éclairage public à
titre expérimental**

HERVÉ GOMES-LEAL, 2^E ADJOINT

L'extinction de l'éclairage public est une mesure de bonne gestion, tant financière qu'environnementale permettant une diminution de la pollution lumineuse. C'est dans cet esprit que la municipalité procédera dès cet automne à une expérimentation d'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers et dans un créneau horaire défini. Cette action vient en complément de l'amélioration progressive de nos installations et prendra en compte la nécessité pour certains établissements de bénéficier de points lumineux pour l'accueil de visiteurs.

TERRITOIRE

Implication des élus dans les instances territoriales

Communauté de communes HMV :
Sous l'impulsion de Monsieur le Maire, nous avons choisi d'être très présents dans les instances représentant la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, afin qu'Aussois puisse avoir sa place dans les projets à venir.

C'est ainsi que Monsieur le Maire a été élu et siège à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), structure dédiée au développement touristique, tandis que Maurice BODECHER a été élu au poste de vice-président de la communauté de communes chargé plus particulièrement de la culture et de la communication.

À chaque réunion du conseil municipal, une information est donnée sur les actions en cours au niveau communautaire.

Stéphane BOYER et Julie ARNAUD représentent la Commune d'Aussois au Syndicat du Pays de Maurienne.

Stéphane BOYER sera le représentant du Syndicat du Pays de Maurienne au Comité Régional du Tourisme ainsi qu'à Savoie Mont Blanc Tourisme.



PROPRETE



Village propre

Zoom sur le coût des encombrants

CAMILLE COL

Chaque année, le premier et le troisième mercredi de chaque mois, les agents des services techniques procèdent au ramassage des encombrants (sur inscription auprès de la mairie). Les encombrants sont alors convoyés jusqu'à la déchetterie de Modane.

Les dépenses de ramassage des encombrants représentent la somme de 6 354,32€ (salaires, location de la benne verte de mai à octobre). Une partie est supportée par le SIRTOMM.

Cette année, en raison de la fermeture de la déchetterie, la commune a engagé une dépense exceptionnelle de 1 286,45 € pour la location d'une benne mise à disposition à la fin du confinement. Ce coût important pour la collectivité pourrait être inférieur, si nous étions plus nombreux à déposer nos encombrants à la déchetterie de Modane.

La volonté de notre équipe est de conserver un village propre, agréable pour les visiteurs et ses habitants. C'est la raison pour laquelle nous avons soutenu la campagne de nettoyage du village organisée par deux aussoyennes à la fin du confinement. N'oublions pas que les sachets de déjection canine sont à disposition dans les rues du village.

Notre réflexion se portera prochainement sur la distribution de cendriers publicitaires de poche, et sur l'installation de filtres dans les bouches à eaux pluviales.

La propreté et le tri des déchets, c'est l'affaire de tous. Nous comptons sur votre civisme. Merci !



Nettoyage du village le 30 mai 2020



FLEURISSEMENT

Concours village fleuri

HERVÉ GOMES-LEAL

Dans le cadre de nos projets pour le village et la station, la commune est candidate au concours départemental des villes, villages et maisons fleuries en s'associant à l'agence Alpine des territoires « AGATE », afin d'être accompagnée pour améliorer le fleurissement, le mode de gestion, l'entretien de la commune et l'intégration du mobilier urbain.

Un jury d'arrondissement accompagné des membres de notre commission « villages fleuries », mise en place dès le mois de juillet, visitera notre commune (date à confirmer) ainsi que les maisons de particuliers sélectionnées.

Ce travail, au fil du temps, valorisera notre patrimoine et nous permettra de préserver l'identité de notre village.



Concours des villes, villages et maisons fleuries

REFLEXION

**Groupes de travail thématiques participatifs :
Salle des fêtes et développement durable**

CAMILLE COL, MYRIAM COUVERT ET HERVÉ GOMES-LEAL

Notre nouvelle équipe municipale a pour souhait de créer des groupes de travail thématiques participatifs prenant en compte les propositions de toutes personnes souhaitant participer aux décisions ayant un impact sur notre cadre de vie. C'est pourquoi nous avons lancé, lors du confinement, une réflexion sur deux premiers thèmes.

Premier thème : « nouvelle salle des fêtes », « quels sont les besoins prééminents pour le village ? », « est-ce essentiel ou non ? », « est-ce réalisable ? », « si une nouvelle salle des fêtes était créée, que deviendrait l'actuelle salle ? » ...

Le second thème concerne l'avenir pour Aussois en termes de développement durable dans le contexte de variations climatiques actuelles. Revoir et modifier nos perspectives à moyen et long terme dans un sens de développement du tourisme estival et hivernal mais également en prenant en compte la qualité de vie du village.

Nous avons déjà reçu un grand nombre d'observations que nous avons recensées dans plusieurs catégories et pour lesquelles nous vous en remercions grandement.

Une charte de fonctionnement de ces groupes est en préparation pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions. Les principales propositions et idées retenues seront alors débattues en conseil municipal.

Ces groupes de travail participatifs seront constitués dès cet automne. Il est encore temps de vous inscrire.

Vous pouvez nous faire parvenir vos suggestions dans la boîte aux lettres de la mairie anonymement ou nominativement, en indiquant vos coordonnées, ou par mail à l'adresse suivante :

mairie@aussois.com



La fontaine a retrouvé son bassin

Stéphane Boyer, Maire d'Aussois

PROCHAIN ÉVÉNEMENT :



Retrouvez les vidéos d'Aurélien sur :
<https://www.youtube.com/watch?v=LHj51cgis-o>

VIDÉOS YouTube FR

Vidéos mises en ligne TOUT REGARDER

Vidéo d'Aurélien Bodecher Semaine Culturelle 2020...	Restauration de l'église d'Aussois	Musée Arche d'Oé Aussois été 2020	Concert GAUTIER CAPUÇON Aurélien BODECHER Aussois

**RESTEZ CONNECTÉS GRACE A
L'APPLICATION
PANNEAUPOCKET & LE SITE
INTERNET DE LA MAIRIE**

www.mairie-aussois.com

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Disponible sur

Ne pas jeter sur la voie publique